Contents

SSQH-CS mSante Application Outline 2
Vue d'ensemble du Document ..... **Error! Bookmark not defined.**
Contexte ..... **Error! Bookmark not defined.**
Vue d'ensemble de mSante ..... **Error! Bookmark not defined.**
mSante Outils and reports 3
Fonctions de mSante ..... **Error! Bookmark not defined.**
Donnees communautaires pour l'amelioration de la qualite et du rapportage au niveau national ..... **Error! Bookmark not defined.**
Vue d'ensemble des Applications Mobile de mSante 4
Fonctions cles de l'application mobile mSante pour ASCP 5
Application mSante pour ASCP 5
Planification Familiale ..... **Error! Bookmark not defined.**
Sante Maternelle : Module de grossesses et des soins apres accouchement 8
Module des soins infantiles ..... **Error! Bookmark not defined.**
Module VIH 14
mSante Vue d'ensemble du formulaire de l'application de Supervision ..... **Error! Bookmark not defined.**
Module pour Poste de rassemblement 17

SSQH-CS Vue générale de l'Application mSante

Vue d'ensemble de ce Document

L'objet de ce document est de décrire les fonctionnalités de mSante, Suite d'applications mobiles développée pour supporter les agents de sante communautaires en Haïti. Ce document fait ressortir la conception de haut niveau de chacune des modules et des formulaires, les fonctionnalités clés des applications, des déclencheurs de référence qui s'y trouvent.

Ce document a été réalisé dans le but de travailler avec le MSPP pour s'assurer que le contenu, les déclencheurs de référence et les indicateurs au niveau communautaire soient collectés et suivant les standards et les critères du MSPP. SSQH-CS travaille actuellement avec le MSPP pour s'assurer que ce document et toutes les applications soient en phase avec le curriculum national de formation des ASCP et de leurs responsabilités, et aussi avec les indicateurs au niveau communautaire HMIS que mSante supporte pour s'assurer que tout soit en phase avec le système national HMIS.

Contexte

Sous le leadership du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Haïti cherche à renforcer les services de santé offerts au niveau communautaire dont il existe une demande accrue pour les services de santé au niveau des ménages et rattacher ces services aux institutions sanitaires. Dans le but d'atteindre un tel objectif, MSPP a introduit un nouveau cadre d'agents de santé communautaire, ASCP. On attend de ces ASCPs qu'ils améliorent les soins de santé intégrés au niveau communautaire et des références. Les ASCPs peuvent bénéficier d'outils qui les aideront à conduire des visites domiciliaires, des séances d'éducation et de les aider dans leur rapport de travail.

Le projet mHealth, Services de Santé de Qualité pour Haïti (SSQH) Centre et Sud (SSQH-CS), dirigé par by Pathfinder International et supporté par Dimagi, Inc. (le contenu VIH développé par PIH/ZL) a exploré l'utilisation innovatrice d'applications mobiles pour renforcer la qualité des services fournis par les ASCP et faciliter la documentation du système de références et de contre références.

Vue d'ensemble de mSante

SSQH-CS a lancé mSante en Janvier 2014, une suite d'applications mobile et d'outils pour rapport destinés à renforcer la qualité du programme national d'ASCP. Les objectifs de mSante sont :

- De développer et de mettre en œuvre une suite d'application (accessible) et de rapports destinés à renforcer l'intégration et la qualité des services fournis par l'ASCP à travers des outils facilitant la prise de décision et des fonctions de collecte de données pour le VIH, la sante maternelle, la sante infantile et la planification familiale
- D'améliorer le système de référence et de contre référence entre la communauté et l'institution sanitaire et aussi faciliter la documentation des références.
- Renforcer la capacité des superviseurs à réaliser leur tâche de mentorat pour améliorer la performance des ASCP

Outils et rapports de mSante

- Outil mobile intégré d'aide aux services de l'ASCP
- Aide mobile aux superviseurs des ASCP
- Documentation des références et des contre références pour les institutions sanitaires
- Des rapports programmes pour les responsables clés qui peuvent analyser les données de performance qui pourrait aider à la prise de décision et à l'amélioration de la qualité des services
- Des rapports mobiles de données collectées au niveau communautaire qui pourrait alimenter le système national d'information sanitaire HMIS

SSQH-CS a révisé les lignes directives nationales, les modules de formation des ASCPs, les indicateurs du HMIS pour le rapportage communautaire et construit cette application mobile pour mSante. Toutes les applications mobiles sont basées sur la plateforme CommCare mise en opération par Dimagi. Pathfinder et Partners in Health/Zanmi Lasante (PIH/ZL) ont contribué au contenu technique et à la mise en œuvre de l'application et des outils.

Les fonctions de mSante

L'application des ASCP leur permet d'enregistrer les clients durant les visites dans les ménages et de fournir les services de VIH (quand c'est autorisé), de planification familiale, de sante maternelle et de sante infantile. Lors d'une visite domiciliaire, l'application mSante requiert de l'ASCP des informations clés au sujet du client. S'il est identifié lors de la visite un signe de danger quelconque ou un facteur de risque chez le client, l'application déclenche automatiquement une référence pour le patient a l'institution sanitaire. L'application de l'ASCP enregistre et garde en mémoire une liste de toutes les références et envoie des rappels si le patient est à haut risque et a besoin d'un suivi rapproche. Lors d'une référence pour un client, les informations sur l'état du patient sont transférées à l'application au niveau de l'institution sanitaire ou elles pourront être révisées par l'infirmière, et de là confirmer que le client s'est bien rendu à l'institution. Cette confirmation de la référence, avec les observations sur le client, est transférée à l'ASCP, qui a son tour fermera la boucle des références. Les superviseurs aussi

disposent d'une application qui leur permet de suivre la performance de l'ASCP et de conduire des séances de mentorat.

Données communautaires pour l'amélioration de la qualité et du rapportage au niveau national

Les données collectées dans mSante fournissent des informations sur l'état de santé des clients et des informations sur les services délivrés par les ASCP y compris des références pour des soins de plus haut niveau. mSante fournit aussi des données sur la performance des ASCP utilisant l'application et fournissant des services. S'assurer que les données de mSante atteignent l'institution sanitaire peut fournir un support à l'amélioration de l'intégration de la qualité.

- L'application mSante de l'ASCP collecte tous les indicateurs HMIS au niveau communautaire et propose un sommaire mensuel des activités sur l'appareil mobile (Ceci doit être vérifié par l'ASCP pour s'assurer que tous les indicateurs sont collectés)
- L'application du superviseur de l'ASCP agrège automatiquement les données mensuelles rapportable de tous les ASCPs sur son appareil, lui permettant facilement de dresser un rapport pour le data clerc qui devra vérifier et soumettre ces informations au DDS suivant le processus en vigueur au niveau national

Vue d'ensemble des Applications Mobiles de mSante

Il y a trois applications CommCare qui font partie de mSante :

- L'application de l'ASCP : qui couvre la planification familiale, la sante maternelle, la sante infantile et le VIH
- L'application de l'institution : qui permet d'accepter les références
- L'application du superviseur : qui contient la liste de contrôle des supervisions et le rapportage HMIS

Fonctions clés de l'application mobile de l'ASCP dans mSante

Sante Infantile	Grossesse	Planification familiale	VIH
Malnutrition	Enregistrement	Enrôlement	Holistic pt info
Suivi Vaccination	Visites ANC Vaccin TT	Références pour les méthodes de longue durée	Suivi LTFU
Vitamine A	Acide Folique/Vit A	Réapprovisionnement PF	Adhérence
Déparasitage	Dépistage VIH/IST	Dépistage VIH/IST	Dépistage VIH/IST
Diarrhée	Plan de naissance		Dépistage TB
TB	Détails sur la naissance pour la mère et le bébé	Focus sur l'éducation des jeunes	PTME incluant EID
Autres symptômes et références	Identification de facteur de risque et référence		Identification d'autres maladies et référence
Counseling	Counseling	Counseling	Counseling

mSante Application pour ASCP

Planification Familiale

Ce module permet à un ASCP d'enregistrer ses clients PF, de les enrôler et de les référer pour enrôlement. Pendant les visites de suivi domiciliaires, l'application rappelle a l'ASCP la date de réapprovisionnement du client et évalue les possibilités d'effets secondaires.

Les méthodes suivantes sont incluses dans le protocole de counseling de l'ASCP et les clients sont suivis avec le temps, avec des questions sur les effets secondaires et d'autres informations d'éducation qui ont rapport avec la méthode choisie. Si les clients choisissent de ne pas s'enrôler dans une méthode pendant la visite de l'ASCP, l'Application demandera à l'ASCP de continuer à les éduquer sur les bénéfices de la contraception et ceci, pendant toutes les visites qui suivront. Les méthodes suivantes sont incluses dans le protocole de counseling :

1. Ligature des trompes ;
2. Stérilet ;
3. Implants d'hormones ;
4. Injectable (Depo-Provera) ;
5. Contraception orale (pilule) ;
6. MAL (Méthode de l'aménorrhée due à la lactation) ;
7. Jours standards ;
8. Contraception d'urgence ;
9. Condom pour femme ;
10. Préservatif pour homme

Enregistrement des clients dans la planification familiale

Ce processus est partagé entre l'enregistrement de la grossesse et de l'enfant. Les détails démographiques de base sont capturés comme nom, adresse, état civil, conjoint de fait et numéro de téléphone. Si les utilisateurs participent à une méthode, les ASCP saisissent la date de renouvellement des médicaments afin de faire le suivi et d'effectuer des visites domiciliaires pour les renouvellements.

Pour les clients qui n'ont pas encore choisi une méthode, l'ASCP répond à ces questions pour le *counseling* et l'enrôlement ou pour référence relative à la méthode choisie :

1. Évaluation de la grossesse
2. Exclure n'importe quelles méthodes basées sur le choix du client et leur pertinence (ex : si le client n'a pas accouché récemment, la MAL n'est pas une méthode efficace)
3. Faire le *counseling* aux femmes en utilisant la stratégie de counseling de base.
4. Choix de méthode
5. Référence à une clinique pour commencer la méthode (s'il ne s'agit pas d'une méthode que l'ASCP peut initier lors d'une visite domiciliaire)
6. Counseling sur le VIH et référence à un établissement de soins de santé pour test
7. IST Évaluation des symptômes par l'approche de prise en charge syndromique et référence à une clinque pour dépistage des IST.
8. Distribution de condoms et distribution de documentation.

Une fois que le client aura choisi une méthode, le point d'initiation de cette méthode de contraception moderne (soit au domicile lors de la visite de l'ASCP ou à l'établissement de soins de santé) dépend de la méthode choisie par le client. Cependant, quel que soit la méthode choisie par le client, une fois que le client est enrôlé comme utilisateur de planning familial dans l'application mSanté de l'ASCP, ils continueront de recevoir des visites domiciliaires de suivi des ASCP après l'initiation pour continuer le counseling, vérifier les effets secondaires et la satisfaction du client avec la méthode pour déterminer s'il est nécessaire de changer de méthode ou de poursuivre cette méthode.

Initiation à la planification familiale pendant les visites domiciliaires

Selon le curriculum national des ASCP, ces derniers sont autorisés à initier les méthodes suivantes de contraception qui agissent à court terme : Condoms pour hommes et pour femmes, Pilules contraceptives et Depo-Provera. Les ASCP sont aussi autorisés à faire des remplacements de ces méthodes. L'application mSante ASCP a un algorithme de counseling dynamique basé sur la méthode de stratégie de Counseling Basique Plus qui assure que les clients reçoivent l'éducation qu'il faut sur toutes les méthodes de contraception et fournit le *counseling* sur les effets secondaires, tout en se concentrant sur le counseling des jeunes.

Formulaires de Suivi des Visites de Planning Familial

Ceci est l'ordinogramme d'un formulaire de suivi d'une visite de planning familial. Ce formulaire est utilisé pour toutes les femmes qui sont enrôlées soit dans une méthode de contraception qui agit à court terme ou une méthode de contraception réversible à long terme *(LARC)*. Si une femme enrôlée dans une méthode de contraception agissant à court terme lors d'une visite domiciliaire d'un ASCP (ex: condoms pour homme et femme, pilule et Depo-Provera) ou si le client choisit une méthode de contraception réversible qui agit à long terme et que ceci ait été initié au niveau d'un établissement, elle sera aussi suivie lors des visites domiciliaires subséquentes pour évaluer la satisfaction avec la méthode, les effets secondaires, et recevoir un counseling additionnel ou être mise en contact avec d'autres services ou counseling dont la cliente pourrait avoir besoin.

1. Saluer le client et s'enquérir de sa satisfaction générale avec la méthode, chercher à savoir s'il a des difficultés (adhérence, effets secondaires, commentaires généraux sur la méthode);
2. Évaluer la personne pour détecter les effets secondaires graves. Les questions posées dépendent de la méthode dans laquelle la personne est enrôlée ;
3. Option de changer la méthode de planning familial de la femme si elle souffre d'effets secondaires ou si elle désire changer de méthode. Si tel est le cas, l'ASCP réfère la cliente au centre de santé pour changer de méthode ;
4. Si la cliente utilise une méthode qui agit à court terme (condoms, pilules ou Depo-Provera) l'application signalera le besoin de remplacement (étant donné que la date d'initiation est enregistrée dans l'application) ;
5. Counseling sur le VIH et référence à l'établissement de soins de santé pour test ;
6. IST, évaluation des symptômes par l'approche de prise en charge syndromique et référence à la clinique pour dépistage des IST s'il y a des symptômes ;
7. Distribution de condoms et distribution de documents ;

8. Messages généraux de counseling sur les soins de santé primaires, la nutrition etc.… sont aussi disponibles

Confirmation de référence d'un établissement pour la contraception réversible à long terme *(LARC)*

Une fois que le client a été enregistré par un ASCP et que ce client choisit une méthode qui agit à plus long terme, l'ASCP réfère le client à un établissement spécifique situé dans la zone de captage pour counseling et enrôlement dans la méthode de contraception choisie. Ceci étant fait, l'application de l'établissement recevra cette référence accompagnée des informations essentielles concernant le client. Lorsque le client arrive à l'établissement, l'application de référence de cet établissement a la capacité de confirmer cette référence. Il est important de noter que l'application de l'établissement peut confirmer les références et l'ASCP est autorisé à finaliser un formulaire de suivi pour documenter le rapport de référence du client (c'est-à-dire si l'ASCP réfère un client à un établissement et s'il arrive que ce client aille à un autre établissement pour être enrôler, l'ASCP peut documenter ce fait). Quel que soit le cas, après qu'une référence soit faite par l'ASCP, l'application leur permet de retourner pour une visite de suivi. A ce moment-là, l'ASCP pourrait remarquer que le client s'est enrôlé pour une méthode à un autre établissement ; donc, l'ASCP peut confirmer cette référence comme étant finalisée, documenter la méthode choisie et continuer à suivre le client pour effets secondaires, counseling additionnel, etc. Pour la fonction confirmation de référence, l'application de l'établissement ou de l'ASCP saisit les informations suivantes :

1. Date de finalisation de la référence ;
2. Vérifier l'enrôlement de la cliente dans une méthode ;
3. Si la cliente s'est effectivement enrôlées, l'application indiquera à l'ASCP ou au clinicien qu'il faut encore remplir l'algorithme d'enrôlement de planning familial pour lui permettre d'avoir une possibilité de choisir une méthode (les options sont reflétées dans la liste standards des méthodes susmentionnée) ;
4. Toutes les notes concernant la cliente à partir de sa visite à l''établissement, pourront être vues par l'ASCP

Une fois que la référence aura été complétée par l'établissement, l'application de l'ASCP sera actualisée pour refléter que le client a en fait finalisé la référence, il pourra lire n'importe quelle note faite par l'établissement concernant ce client et incitera le client à s'enrôler dans les visites de suivi.

Autres références de planning familial dans l'application ASCP

1. Référence pour le remplacement d'un implant ;
2. Effets secondaires PF ;
3. Symptômes d'IST

Santé Maternelle : Module des grossesses et des soins après accouchements

Ce module couvre les soins prénataux, les accouchements et les soins postnataux pour la femme, incluant le planning familial post-partum. Les soins postnataux pour les enfants (de la naissance à l'âge de cinq (5) ans) sont couverts dans un autre module intitulé "Santé de l'enfant".

Enregistrement de client

Ce processus est partagé avec la planification familiale, l'enregistrement de la grossesse et l'enregistrement de l'enfant. Les détails démographiques de base sont capturés comme nom, adresse, état civil, conjoint de fait et numéro de téléphone.

Enrôlement de mères enceintes

L'application supporte l'enregistrement des clientes suivantes comme étant enceintes:

- Femmes de plus de douze ans d'âge;
- Femmes qui ne sont pas actuellement inscrites comme étant enceintes

Lors de l'enregistrement, les données suivantes sont capturées:

1. Dernière période de menstruation (ceci est utilisé pour calculer la date probable d'accouchement (DPA)) ;
2. Vérifier s'il s'agit d'une première grossesse (oui/non);
3. S'il ne s'agit pas d'une première grossesse, capturer les détails des grossesses précédentes.
    a. # de grossesses précédentes;
    b. # d'enfants nés;
    c. # de naissances vivantes.
4. Historique médicale (pour évaluer les personnes à haut risque). Les états suivants sont vérifiés:

    a. Diabète;
    b. Hyper-tension;
    c. Pré-éclampsie;
    d. Éclampsie;
    e. Travail avant-terme;
    f. Infection pendant le travail ou post-partum;
    g. Travail trop long/obstrué;
    h. Anémie

Utilisant les informations du formulaire, une femme peut être classée à haut risque et sera suivie de manière plus régulière et encouragée à visiter l'établissement par l'ASCP (bien que

toutes les femmes soient encouragées et conseillées à se rendre à un établissement, les femmes à haut risque ont des suivis plus fréquents)

Visite domiciliaire prénatale

Ce formulaire est rempli lors des visites prénatales indiquant à l'ASCP de faire le suivi selon les moments ou une femme doit faire une visite ANC basée sur la date de sa visite précédente et de l'étape de sa grossesse. L'ASCP est averti de fournir le counseling et les services et la distribution des produits essentiels qui suivent:

1. L'ASCP demande si la femme a été un établissement pour une visite ANC et confirme ce fait, si la réponse est oui, le numéro de la carte ANC et les détails de la visite sont enregistrés;
2. Notification est faite à l'ASCP de poser des questions sur les signes de danger prénatal. Si ceux-ci sont détectés, la cliente sera référée à un établissement de soins de santé;
3. Documente si l'ASCP a administré du fer ou de l'acide folique à la mère lors d'une visite domiciliaire;
4. Durant le troisième trimestre, notification est donnée à l'ASCP de conseiller (et d'enregistrer les informations) sur le plan d'accouchement (incluant le choix de l'établissement, les fournitures à préparer, l'identification du transport, l'obtention d'un donneur de sang en cas d'urgence, membre de la famille ou ami identifié pour assister la mère, etc...). Notification de counseling sur le planning familial post-partum;
5. Counseling sur le VIH et référence à un établissement de soins de santé pour test;
6. IST, évaluation des symptômes par l'approche de prise en charge syndromique et référence à la clinique pour le dépistage des IST s'il y a des symptômes;
7. Distribuer condoms et documents pour protection double;
8. Messages de counseling disponibles et déclenchés sur la base du trimestre et disponibles par trimestre;
9. Messages généraux de counseling sur les soins de santé primaires, la nutrition, etc... sont aussi disponibles

Application de référence de l'institution pour les signes de danger prénataux

Si l'ASCP identifie une femme comme étant potentiellement à haut risque, l'ASCP peut référer la femme à une clinique. Dans l'application de l'établissement, ils remplissent les informations suivantes, comme vues dans le module de planning familial, un ASCP peut aussi remplir le formulaire de référence pour les raisons précitées. Les informations suivantes sont capturées:

- Date de finalisation de la référence;
- Toutes notes concernant la femme de la clinique à l'ASCP pour un suivi plus serré

Formulaire d'enregistrement de l'accouchement

Ce formulaire apparaît dans l'application si la femme est à son troisième trimestre. Les informations suivantes sont collectées:

1. Type d'accouchement (naturel ou césarien);
2. Complications (oui/non/sait pas);
3. Référence pour complication (oui/non). Cette question est posée si la réponse au sujet des complications est oui;
4. Lieu de l'accouchement - domicile, clinique, accoucheur traditionnel ou domicile, autre (champ de texte libre);
5. Est-ce-que l'accoucheur a aidé à l'accouchement (oui/non)? Cette question n'est posée que si les accouchements à domicile sont enregistrés;
6. Date de l'accouchement;
7. Nombre de bébés (1, 2 ou 3);
8. Pour chaque bébé né:
    1) Résultat de l'accouchement (mort-né/naissance vivante);
    2) Genre;
    3) Nom de l'enfant, saisi à part dans le module de l'enfant (une nouvelle cliente sera enregistrée pour chaque enfant vivant).
    La mère est-elle encore vivante (oui/non)?

Bien que ceci ne soit pas inclus dans mSanté à date, un audit de décès maternel pourrait éventuellement être incorporé au système pour capturer les détails du décès.

Visite domiciliaire de suivi post-natal

Ce formulaire est généré dix (10) jours avant la date probable d'accouchement, enregistrée dans l'application. Une fois que la date d'accouchement anticipé d'une femme arrive, l'application permettra à l'ASCP de faire une visite à la cliente. Une fois ce formulaire rempli, ou si quarante-deux (42) jours sont écoulés depuis la date d'accouchement anticipé, mSanté ferme le dossier de la femme comme cas de grossesse. En outre, l'enfant né est enregistré dans le module de santé de l'enfant et l'ASCP est averti de faire le suivi de l'enfant à travers ce module. L'application indique à l'ASCP de faire des visites domiciliaires de soins postnataux à la mère, 3-4 fois après l'accouchement (commençant immédiatement à la naissance) pour vérifier continuellement si la mère et l'enfant présentent des signes de danger. L'ordinogramme est le suivant:

1. Demande si la cliente a effectué une visite de soins postnataux à l'établissement (oui/non) - cette question est posée seulement si la femme n'a pas déjà fait une visite à la clinique. La date à laquelle la mère a visité la clinique est aussi saisie.
2. Vérifier si la mère présente des signes de danger post-partum
3. Vérifier si l'enfant présente des signes de danger et le référer.
4. Référer si la mère présente des signes de danger
5. Conseille à l'ASCP d'administrer la vitamine A fournie (oui/non).
6. Des messages de counseling post-natal pour la mère, le bébé et l'enfant sont avertis
7. La cliente reçoit un counseling sur le planning familial post-partum et est référée si la cliente le désire.

Application de référence de l'institution pour les signes de danger postnataux

Une fois qu'une mère a été référée pour des signes de danger postnataux, le cas sera transféré à la clinique. Soit la clinique où l'ASCP peut remplir les détails de ce qui s'est produit. Les choses suivantes sont capturées:

1. Date de finalisation de la référence
2. Toute note ou instructions à l'ASCP émanant de la clinique concernant la femme pour les visites domiciliaires de suivi

Module des soins infantiles

Ce module couvre les soins postnataux aux nourrissons et suit les nourrissons immédiatement après la naissance jusqu'à l'âge de 5 ans. Les fonctions primaires de l'application sont de suivre les indicateurs de croissance (poids, taille) ; de déterminer l'état de malnutrition, la nécessité de référer pour traitement et la situation vaccinale.

Calendrier de Vaccination

L'application utilise le calendrier de vaccination qui est approuvé pour Haïti par le MSPP et peut être administré à tous les nourrissons et enfants par les ASCP eux-mêmes selon le curriculum national de formation des ASCP. Ces informations sont aussi enregistrées si l'enfant est vacciné dans l'établissement par l'ASCP l'incitant à poser des questions à la mère et à examiner la carte d'immunisation.

Vaccination	**Disponibilité**
BCG	Apres la naissance
Polio Orale a la naissance	Entre 0 et 15 jours après la naissance
Polio 1	42 jours après la naissance
Polio 2	28 jours après Polio 1
Polio 3	28 jours après Polio 2
Rappel Polio (booster)	1 an après la naissance si Polio 3 a été administré
Rotavirus 1	42 jours après la naissance
Rotavirus 2	28 jours après Rotavirus 1
Rougeole	9 mois après la naissance
Pentavalent 1	42 jours après la naissance
Pentavalent 2	28 jours après Pentavalent 1

Pentavalent 3	28 jours après Pentavalent 2
Vitamine A	6 mois après la naissance, puis offert tous les 6 mois

Enregistrement direct de l'enfant

Les enfants sont enregistrés par le même processus utilisé pour enregistrer une personne pour le planning familial. Si une femme enceinte accouche, alors l'application enregistre les résultats basiques de la naissance de l'enfant et les informations démographiques, ce cas est alors transféré du formulaire d'accouchement de la grossesse au module de l'enfant à suivre durant les 5 prochaines années. Les détails démographiques de base sont capturés comme nom, adresse, nom de la personne qui a la garde de l'enfant et numéro de téléphone. Les vaccins déjà administrés seront aussi enregistrés.

Accouchement

Les enfants peuvent aussi être enregistrés à partir du formulaire d'accouchement, capturant leur genre, leur date de naissance et les informations sur de la personne qui a la garde de l'enfant. Leur nom peut être spécifié sur le formulaire post-natal puis, le cas est transféré au module enfant.

Suivi post-natal de l'enfant

Ce formulaire apparaît au moment de la date anticipée de l'accouchement de la mère et est activé et utilisé jusqu'à ce que l'enfant ait 42 mois. Idéalement, il est rempli au moins 23 ou 4 fois après la naissance de l'enfant (sans les détails démographiques enregistrés durant la première visite domiciliaire de l'ASCP à l'enfant, ex: nom, etc.,) Les informations suivantes sont saisies sur le formulaire:

1. Nom de l'enfant
2. Vaccins déjà administrés à l'établissement ou administrés par l'ASCP lors des visites domiciliaires
3. Questions à poser lors de la première visite de soins postnataux (allaitement maternel, poids, selles, etc.)
4. Situation d'allaitement du bébé par la mère
5. Poids de l'enfant
6. Messages de counseling pour la santé du nourrisson et de l'enfant
7. Vérifier les signes de danger chez le bébé et référer au besoin

Formulaire de visite à l'enfant (après enregistrement)

Ce formulaire est rempli lorsque l'enfant a plus de 42 jours mais moins de 5 ans d'âge. L'ASCP est averti de visiter l'enfant tous les mois. Les informations suivantes sont collectées:

1. Poids, collecte de périmètre brachial (MUAC), et taux de malnutrition calculé et classifié comme suit: pas de malnutrition, malnutrition modérée et malnutrition sévère. Si des cas de malnutrition sont identifiés, l'application avertit l'ASCP de référer l'enfant à l'établissement.
2. Le calendrier de vaccination est suivi, si l'enfant n'a pas reçu un vaccin quelconque alors l'application avertit l'ASCP d'administrer et d'enregistrer les vaccinations.
3. Le déparasitage est évalué et documenté si les pilules ont été distribuées.
4. La diarrhée est évaluée et la réhydratation orale est fournie et documentée, le client est référé à un établissement pour soins futurs.
5. Situation d'allaitement maternel du nourrisson
6. Messages de counseling sur la santé du nourrisson et de l'enfant
7. Dépistage de la tuberculose et référence
8. Autres références :(toux, fièvre, diarrhée, anémie, malnutrition)

Application de Référence des Établissements pour signes de danger postnataux pour les nourrissons, les enfants et la référence des cas de tuberculose

Ceci se fait à la clinique, soit la clinique où l'ASCP peut remplir les détails de ce qui s'est produit. Les informations suivantes sont saisies:

1. Date de finalisation de la référence;
2. N'importe quelles notes concernant la femme, de la clinique a l'ASCP

Module VIH

Le module VIH fonctionne un peu différemment du module de planning familial, de santé maternelle et de santé de l'enfant. Pour le module VIH, le premier point d'entrée dans mSanté se fait au niveau du manager du site VIH, qui est la personne responsable des soins VIH au niveau de l'établissement. Une fois qu'un client arrive à l'établissement, le manager du site remplira les détails (ci-après décrits) puis travaillera avec le client pour lui affecter un ASCP avec lequel le client se sent à l'aise pour être suivi. Le cas est alors transféré à l'ASCP pour les visites domiciliaires, les soins et le suivi.

Rôle du manager du site VIH

Les fonctions du manager du site VIH consistent à recevoir les patients et à les enregistrer dans l'application mSanté, et à affecter les cas à l'ASCP qui suit l'état du patient, promeut la réduction du manque de suivi et promeut la prise des médicaments incluant les ARV.

Formulaire d'enregistrement des patients VIH

Ce formulaire exige que le manager du site VIH commence par choisir un client existant déjà enregistré par les ASCP dans leur zone de captage avec mSanté, ou de lui-même d'enregistrer de nouveaux clients. Les données collectées incluent:

1. Les informations démographiques du client
2. Les informations démographiques sur le VIH (code national, numéro d'enregistrement du patient au site, date de la visite, etc.);
3. Affecter le client a un ASCP

Formulaire de réaffectation d'un client infecté par le VIH

Ce module contient un simple et seul formulaire qui permet au manager du site VIH de changer l'ASCP qui fournit des services VIH à un client particulier.

Formulaire de visite domiciliaire d'un patient VIH par un ASCP

Ce formulaire permet aux managers des sites VIH et aux ASCP de fournir des services basés à la maison, en particulier, le counseling et le suivi de l'observance du patient relatifs au VIH. Le manager du site VIH a aussi accès au cas où il désire faire une visite domiciliaire.

La liste des patients atteints du VIH dans l'application sera priorisée sur la base de la prochaine visite à l'établissement et faisant référence au temps écoulé depuis la dernière visite. Il est anticipé que la plupart des patients seront visités mensuellement. Cependant, certains patients seront (à l'avenir il est prévu que cette caractéristique sera enlevée) signalés dans la liste pour indiquer qu'il leur faut des visites toutes les deux semaines (peu d'adhérence à la prise des médicaments), peu d'adhérence aux visites à la clinique ou des rendez-vous manqués, nouveau patient, si un patient est malade (certaines conditions et certains avertissements sont inclus dans ce cas). Les données suivantes sont collectées:

1. Information Générale sur les visites domiciliaires (visite routinière, visite d'un patient malade ou visite faisant suite à un rendez-vous raté a la clinique)
2. Visite de routine (adhérence aux médicaments incluant le comptage des doses manquées, raison pour le manquement, le nombre de doses manquées, etc.). Des messages de counseling sur l'adhérence aux médicaments; prochaine date de visite à la clinique, prochaine de date de visite domiciliaire, situation des ARV et autres médicaments (actuellement sous médicament, vérification des niveaux d'observance. Documenter le fait que le client ait arrêté de prendre ses médicaments si tel est le cas, etc.). Si le client n'observe rien de ce qui précède, l'ASCP réfèrera le client à nouveau à l'application du manager du site VIH.
    a. Les médicaments actuellement retracés sont: ARV, Cotrimox, Anti-TB, INH, Vitamine B6, demander si une méthode de contraception est utilisée, sinon les encourager à faire du counseling en utilisant le formulaire du module planning familial.
3. Visites aux patients malades. Évaluer les symptômes du patient et le référer à l'établissement
4. Visite manquée à la clinique. L'application saura lorsque le client a manqué une visite à la clinique (la date de visite à l'établissement est saisie dans l'application et demande si le client a manqué une quelconque visite à la clinique et documente les raisons de ce manquement, etc.

   a. Dans un avenir proche, l'application pourra aussi retracée l'observance des visites domiciliaires établies par l'ASCP et signale le cas si l'ASCP n'a pas effectué des visites domiciliaires selon le calendrier
5. Les Visites d'Observation Directe de la Thérapie permettent aux ASCP d'observer que le patient a pris n'importe lequel des médicaments retracés, incluant les DOTS s'ils sont enregistrés tels qu'enrôlés.
6. Références pour les tests de tuberculose. PTME/ARV, effets secondaires, traitement anti-TB sont générés par rapport aux facteurs de risque et des réponses qui initient la référence

Formulaire de visite d'établissement du manager de site VIH

Ce formulaire permet au manager de site VIH de retracer les services fournis au patient au niveau de l'établissement et des informations afin que ces informations puissent aider les ASCP à faire un suivi ciblé des clients infectés par le VIH basé sur leur état de santé et les médicaments qu'ils prennent actuellement:

1. CD4, charges virales, poids
2. Documente les médicaments que prend le patient, le moment où ils ont commencé, le moment où ils ont arrêté, les raisons pour lesquelles ils ont arrêté, etc...
3. Traite les références de l'ASCP pour: PTME anti-TB, tests TB et effets secondaires
4. Retrace les tests de TB et la situation du traitement, incluant les médicaments
5. Documente l'état de la grossesse et initie le suivi de la PTME pour les clients spécifiques
6. Suit l'observance du patient aux visites cliniques et domiciliaires fixées

Il est important de noter que SSQH-CS est encore en train d'élaborer le modèle VIH complet et est actuellement à la phase de test-pilote avec quelques ASCP tout en continuant à réviser et à actualiser le formulaire.

PTME

L'équipe mSanté est actuellement en train d'élaborer cet aspect de l'application, des ordinogrammes complets sont maintenant en cours d'élaboration et il est anticipé que ceci sera inclus le trimestre prochain, avec suivi complet des femmes séropositives et diagnostics des nouveau-nés incluant leur enrôlement pour traitement.

Survol du formulaire de supervision de l'application mSanté

Ce module aide le superviseur des ASCP à suivre leur performance dans la prestation de services domiciliaires et dans l'utilisation de mSanté. Dans certains cas et dans certains sites, le superviseur ASCP peut être lui-même un ASCP ou une infirmière communautaire. On peut ouvrir le module de supervision dans l'application ASCP si le premier est correct ou tout simplement montrer le formulaire des superviseurs (sans montrer aucun autre contenu de l'ASCP s'ils ne sont pas des ASCP en plus de leur qualité de superviseur. Le formulaire du superviseur mSanté couvre les informations suivantes:

1. Un formulaire de rapportage est incorporé qui affichera la performance mensuelle de chaque ASCP selon les indicateurs HMIS et autres indicateurs programmatiques qui peuvent aider le superviseur à fournir un soutien efficace pour améliorer la qualité des services ASCP Les indicateurs suivants sont calculés mensuellement pour chaque agent de santé communautaire et directement affichés dans l'application pour faciliter d'utilisation :
    a. Nombre total de patients de planning familial vus par l'ASCP
    b. Nombre de patients de planning familial visités au cours des trente (30) derniers jours
    c. Nombre total de femmes enceintes suivies par l'ASCP
    d. Nombre de cas de grossesse visités au cours des trente (30) derniers jours
    e. Nombre de cas de grossesse visités à domicile établis dans l'application, et un avertissement est donné s'il s'agit de moins de 80% des cas de grossesse enregistrés dans mSanté pour cet ASCP
    f. Nombre d'enfants-patients visités au cours des trente (30) derniers jours
    g. Nombre de visites à des enfants-patients qui sont déclenchés dans l'application et une alerte est donnée si l'ASCP a visité moins de 80% des clients qui sont sur leur liste
    h. Nombre total de références qui ont été générées au cours des trente (30) derniers jours
    i. Nombre total de références qui ont été générées par les ASCP et qui sont encore ouvertes durant la semaine dernière.
2. Évaluer l'utilisation de l'application mSanté par les ASCP: plusieurs questions sont posées sur la façon dont les ASCP utilisent mSanté et les difficultés rencontrées
3. Le formulaire permet au superviseur de donner des conseils essentiels de mentorat à l'ASCP (utilisant les données de performance de l'ASCP pour diriger la rencontre). Ceci permet alors au superviseur de documenter n'importe quelles recommandations ou mesures correctives que l'ASCP devrait réaliser dans le mois qui suit. Lors des prochaines réunions mensuelles, les recommandations seront affichées pour permettre de comprendre continuellement et d'actualiser n'importe quelles recommandations s'il y a amélioration de la performance et de documenter n'importe quelles recommandations de performance faites à l'ASCP pour ce mois.

Module Poste de Rassemblement

Ce module permet aux ASCP de documenter les services rendus par les ASCP durant une session de ralliement. Les informations suivantes sont collectées au moyen de ce formulaire:

1. Nom de l'ASCP qui est en charge du poste de rassemblement ce jour-là et qui en a la responsabilité
2. Noms des assistants-ASCP qui sont disponibles durant le poste de rassemblement
3. Site où s'est tenu le poste de rassemblement
4. Enregistrer les sujets de counseling de groupe couverts lors de la visite au poste de rassemblement au moyen d'un menu déroulant reflétant les types de messages (vaccination, ANC, assainissement, etc...) et avertit l'ASCP d'enregistrer le nombre de personnes qui ont été sensibilisées (par domaine)

Lorsque des services essentiels sont offerts au client durant un poste de rassemblement, ceux-ci sont saisis dans mSanté en utilisant les formulaires standards de prestation de service décrits ci-dessus et de ce fait saisis dans mSanté. Ceci a été ainsi conçu pour assurer que la gestion du client puisse continuer à domicile après le poste de rassemblement pour améliorer le continuum des soins pour la prise en charge intégrée du client.

Note: Le module poste de rassemblement est encore en révision et en expansion pour satisfaire les besoins du MSPP.